L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: No 73, rue de Chartres, — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 5 OCTOBRE 1863. — Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS; LUNDI MATIN, 5 OCTOBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par G. Leaumont, à son magasin, rue de Chartres—marchandises sèches.

Par E. M. Jacobs, No 82, Passage de la Bourse—meubles.

Par F. Fernandez, rue d'Orléans, près St. Claude—beaux meubles, vins, faïence, verrerie, &c.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 38—marchandises sèches et vêtements—sans réserve—A midi, au même endroit, marchandises avariées.

Arrivée du steamer Geo. Cromwell.

Le steamer *Geo. Cromwell*, parti de New-York le 26 septembre, est arrivé hier matin avec les malles et les passagers dont les noms suivent:

Cap S Tyler Reed, A des E. U. H Handen, W. A Greenwood, et sa dame John Abrams, Mlle K. J. La Barge, Mme Field, F A Woodfill, J D Vanelyck, Geo S Phelps, Jas Hamero, sa dame et trois enfants Mlle Joséphine Franklin, Mme Torcas, A M Stacpole, M Caldwell, E Levi, L Samuels, Wm Blood et sa dame, J Brannine et sa dame, Mlle Kennet, S M Strickland, cap. Thos H Camlin, F Senter, Frank Franklin, F H Woolman, J Desvoine, Chas Winton, — et 16 dans l'entrepont.

SILENCE SIGNIFICATIF,
A l'égard de l'armée du Potomac.

Le silence de la presse du Nord sur les mouvements de cette armée est ainsi expliqué par les lignes suivantes du New York *Times* à la date du 26 septembre:

Conformément à une suggestion du département de la guerre, sur la réserve conseillée à la presse en ce moment au sujet des mouvements accomplis de l'armée du Potomac ou de ses mouvements projetés, nous nous abstenons volontiers de publier aucun rapport sur les opérations de nos troupes en Virginie. On croit que toute publication à ce sujet pourrait être préjudiciable à nos armes.

NOUVELLES DE L'EST-TENNESSEE.

Nous lisons dans le *Richmond Dispatch* du 22 septembre:

Zollicoffer, 20 septembre—Au général S. Cooper: L'ennemi a fait une démonstration ici, hier, et a été repoussé. Ma cavalerie l'a poursuivi jusqu'à Blountsville, à 6 milles d'ici. Il n'avait pas moins de 2000 cavaliers avec six pièces d'artillerie. On dit que cinq autres régiments sont entre Jonesboro et Wautauga Bridge, mais ils ne m'ont pas attaqué en ce dernier endroit cette après-midi. Samuel Jones, Maj. Gén.

Bristol, 21 septembre. Notre cavalerie a poursuivi l'ennemi en retraite hier et est arrivée ce matin à deux milles au-dessous de Blountsville, où il avait campé dans la nuit. Un courrier qui vient d'arriver dit que l'ennemi s'est encore avancé de deux milles dans cette direction, avec l'intention de faire un mouvement de flanc par Blountsville. Une force de cavalerie fédérale a pénétré dans cette place dimanche soir, et a brûlé les hangards du commissariat. Les Fédéraux ont aussi brûlé le pont du chemin de fer à Goodwin, sur la ligne du Tennessee et de la Virginie et un viaduc sur le chemin de fer d'Est-Tennessee et Virginie à six milles Ouest d'ici. Les trains pourront passer demain sur les deux ponts. Ainsi le dommage a été faible.

Zollicoffer est une station sur la ligne ferrée de l'Est-Tennessee et de la Virginie, à 11 milles de Bristol. Jonesboro est à 32 milles de Bristol. La distance de Bristol à Knoxville est de 130 milles.

L'ALABAMA ET LE FLORIDA.

Un journal belge avait annoncé que M. Dayton avait protesté contre la réception du corsaire confédéré. Le *Pays* a démenti cette assertion. Mais les corsaires du Sud sont destinés à soulever des difficultés judiciaires assez compliquées, à défaut de difficultés diplomatiques. Le *Florida* a été l'objet d'une saisie conservatoire pratiquée à la requête de M. Ménier, armateur, et basée sur ce fait que le corsaire confédéré ayant rencontré en mer un navire appartenant à M. Ménier, l'a forcé de prendre à son bord et de transporter à Acapulco des prisonniers des Etats du Nord. En détournant aussi violemment de sa route le navire français, on a occasionné à l'armateur un préjudice qu'il évalue à 100,000 francs et sur lequel la justice sera appelée à se prononcer.

Le tribunal de commerce de Bordeaux a prononcé sur un procès qui rentre dans le même ordre de questions. Une compagnie d'assurances refusait de payer des marchandises assurées par elle et brûlées à bord d'un navire américain par l'*Alabama*. Le demandeur avait essayé d'écarter l'objection des risques de guerre, en alléguant que le navire confédéré était un pirate et non pas un corsaire. Le tribunal a décidé que le drapeau du Sud était reconnu comme pavillon belligérant, l'*Alabama* n'avait en rien transgressé les droits de la guerre.

LE GOUVERNEUR SEYMOUR ET LE TIRAGE.

Après tout ce que le gouverneur Seymour et son adjudant général ont dit sur le nombre de volontaires levés depuis le 1er janvier 1863, et le crédit qui doit être fait à New-York, sur le tirage, le fait que depuis cette même époque les officiers à la voix si haute n'ont pas complété l'organisation d'un seul régiment de trois ans, est significatif. Un seul régiment de neuf mois, quelques fragments de cinq régiments de cavalerie de trois ans et un fragment d'un régiment d'infanterie de trois ans, ont quitté l'Etat depuis le 1er janvier. Il y a, en outre, quelques compagnies détachées à New York. Mais le gouverneur Seymour et son adjudant général ne montrent aucune disposition à compléter leur organisation et à les envoyer en campagne. En présence de ces faits, les prétentions du gouverneur Seymour et de son adjudant général, concernant les nombreux volontaires de New-York partis pour la guerre, prétentions au moyen desquelles ils ont manœuvré avec tant d'ardeur pour faire échouer le tirage, paraissent sous leur vrai jour. [*Tribune*.]

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Une lettre de Rio Janeiro du 22 août dément la destruction du *Vanderbilt* par le *Georgia*.—A cette date, le steamer fédéral était dans le port de la capitale du Brésil.

M. Navarro, consul général du gouvernement de Juarez à New York, a cru devoir donner un démenti public à la nouvelle, transmise par le télégraphe de Washington, que M. le général Cortes venait aux Etats-Unis avec une mission spéciale du cabinet de San Luis de Potosi.

Une lettre particulière annonce que le bombardement de Port-au-Platte (St Domingue) a coûté la vie à une centaine de personnes. Les pertes matérielles est considérable. Le consul des Etats-Unis est demeuré à son poste. Les autres consuls ont cherché un refuge à bord des bâtiments dans le port.

Les journaux anglais publient une lettre écrite par le gouverneur Vance de la Caroline du Nord à l'agent de cet Etat en Angleterre, en voici un extrait:

"Les ressources de notre Etat et de la Confédération se sont développées dans un tel degré que nous sommes assurés de pouvoir habiller nos soldats avec nos propres marchandises. Nos vastes captures nous ont donné des armes en abondance. La chûte de Viksburg tout en créant un sentiment pénible, ne nous a pas découragés. En somme, notre perspective est plus belle à présent que l'année dernière à pareille époque. Notre peuple s'habitue à la guerre, nos ressources se développent merveilleusement, notre armée est composée de vétérans qui deviennent invincibles et nos récoltes excèdent nos espérances."

Il y a quelques jours, on a remarqué avec surprise que le général Hardee avait convoqué tous les soldats faits prisonniers à Vicksburg pour les mener de nouveau à l'ennemi. On se demandait quel usage les Confédérés pouvaient faire de prisonniers sur parole. Nous lisons aujourd'hui dans les journaux de Richmond une communication de M. Robert Ould, agent confédéré pour l'échange des prisonniers, portant que toute la garnison de Vickburg, comprenant les divisions Stevenson et Bowen, la brigade Moore, la légion Maul et le 2me du Texas, a été régulièrement échangée. Le fait prouve que la balance des prisonniers en faveur des fédéraux est beaucoup moins considérable qu'on ne l'a cru. Il ne resterait guère au débit des confédérés que la petite garnison de Port-Hudson.

Ce n'est pas le général Fitz Hugh Lee, fils du commandant en chef Robert Lee, qui est retenu en ôtage au fort Monroe, c'est A W. F. C. Lee, autrement dit Alphabet Lee, neveu du dit commandant en chef. Le premier vient d'être nommé major général, ainsi que Wade Hampton, et a laissé le commandement de sa brigade de cavalerie au général Wickham.

LA BATAILLE EN GEORGIE.
Appréciation du *Richmond Dispatch* du 23 Septembre.

Jusqu'ici le général Bragg semble être complètement victorieux. Les résultats sont plus grands que ceux d'aucune bataille livrée par le duc de Wellington en Espagne, en ce qui concerne la perte d'hommes de l'ennemi, avec la seule exception de Salamanque, et en ce qui concerne l'artillerie, avec la seule exception de Victoria. Wellington ne fit jamais cinq mille prisonniers dans la Péninsule, excepté à Salamanque, et il ne prit jamais 30 pièces de canon excepté à Victoria.

Nous n'avons pas le moyen de savoir les pertes de l'ennemi en tués et blessés, mais quand nous considérons que Rosecrans avait 60,000 hommes, on ne doit pas supposer qu'il eut cédé le champ de bataille après deux jours de combat, laissé 5000 hommes, 50 pièces d'artillerie et tous ses morts et ses blessés en nos mains, si le nombre de ces derniers ne s'est élevé au moins à 15,000. Sa perte entière, par conséquent, ne peut être guère au dessous de 30,000 hommes en tués, blessés et prisonniers, des soldats de l'Ouest, la fleur de toute l'armée yankee. On ne peut douter alors que Bragg ait remporté un succès brillant et qui rachète toutes les erreurs qu'on lui a imputées dans les occasions précédentes.

Néanmoins, il y a encore dans la communauté un sentiment d'incertitude qui ne rappelle que trop bien Murfreesboro et le désappointement causé par la dépêche du lendemain de cette bataille. On voit Chattanooga dans toute sa force, devant Bragg, et pour se livrer à la joie on attend la reprise de cette place. Pour le soulagement des gens qui doutent, nous sommes heureux de pouvoir dire que Chattanooga est une place forte seulement du côté de l'ouest. Mais elle n'est pas défendable du côté de l'est, c'est à dire du côté de Bragg. Les montagnes se terminent là et présentent de nombreuses élévations qui dominent la place.

La probabilité est donc que Rosecranz n'essayera pas de s'y maintenir et qu'il continuera à se retirer jusqu'à Nashville. Tout dépend cependant de la vigueur avec laquelle Bragg manœuvrera. Ce général recevra bientôt et peut être a-t-il déjà reçu de puissants renforts et il a appris par une malheureuse expérience tous les maux qui peuvent résulter d'un délai en pareilles circonstances. Nous espérons en conséquence, qu'il ne donnera pas à l'ennemi le temps de se reposer et qu'il marchera en avant. Toutes les considérations militent en faveur d'opérations continues. L'ennemi évidemment ne compte pas envahir cette saison l'Alabama et la Géorgie. Le plan de Rosecranz était de prendre possession de tout le Tennessee et de le rendre imprenable.

De là avec la meilleure base possible, il marcherait l'été prochain sur la Georgie et l'Alabama. Il a déjà volé 10,000 chevaux, avec lesquels il compte monter son infanterie, cet hiver, pour faire exécuter des incursions dans le Nord de l'Alabama et de la Georgie. Il faut espérer qu'il sera frustré dans ses vues. Le général Bragg a parfaitement commencé à le désarçonner. Cependant jusqu'à ce qu'il soit refoulé au-delà de la rivière, notre dernière victoire sera stérile.

On verra par une dépêche de notre correspondant, datée de Ringgold hier, qu'il n'y a pas eu de bataille le lundi, à peine même une escarmouche, et que nos troupes devaient hier faire un mouvement contre l'ennemi qu'on suppose posté à Mission Ridge, à 12 milles de Chattanooga. De là nous présumons que Rosecrans s'est retiré le lundi sans être vivement pressé par nos troupes. Nous pouvons apprendre aujourd'hui le résultat de l'assaut qui doit avoir eu lieu hier.

Les yankees n'ont jamais battu et ne battront jamais nos armées en pleine campagne. Toutes les fois qu'ils ont réclamé la victoire, leur seule justification a été la retraite de nos troupes au moment même où ils étaient sur le point de se retirer eux-mêmes. McClellan avait déjà commencé sa retraite de Sharpsburg et Meade, la sienne de Gettysburg, quand notre général se mit lui-même à se replier, ce qui engagea les Fédéraux à dérober leur mouvement de retraite et à réclamer la victoire. A Murfreesboro tous les officiers de l'armée de Rosecrans, excepté lui, étaient pour la retraite.—Attendez un peu, dit Rosecrans, et vous verrez l'ennemi se retirer lui-même—C'est ce qui arriva. Dans ces trois batailles nous avons parfaitement rossé l'ennemi; et si nous l'avions su, il se serait retiré le premier et nous aurions sauvé l'honneur de nos armes.

Construction de navires mystérieux en France.

On lit dans le *Phare de la Loire*:

"Nantes a ses mystères maritimes. Il existe dans ce moment en construction sur nos chantiers deux steamers dont les façons excitent d'autant plus la curiosité des connaisseurs, que les armateurs et la destination en sont complètement inconnus.

"On ne pourrait construire en secret le moindre fly boat pour nos régates sur des chantiers particuliers accessibles à tous les regards à plus forte raison des navires d'une dimension des plus respectables. L'œil exercé de nos marins se rend bien compte que ceux dont nous parlons ne sont pas faits pour une navigation ordinaire. On se demande qu'elle en doit être l'affectation, et comme nul ne peut répondre péremptoirement à cette question, le champ reste ouvert aux conjectures.

"Le fait est que ces deux clippers semblent avoir pour but de dévorer l'espace; la finesse de leurs formes est extrême; ils sont presque plats, étroits, avec des étraves tranchantes comme la lame d'un rasoir. Leur longueur est de 80 mètres, ils auront une machine de 400 chevaux vapeur, sont percés pour recevoir 22 canons, et leur vitesse garantie ne sera pas moindre de 14 nœuds.

"Le plan a été fourni aux constructeurs, qui n'ont qu'à l'exécuter. La coque est en bois, mais il entre dans la construction beaucoup de fer qui lui donnera une grande solidité. Ce qui met encore les imaginations en campagne, c'est qu'ils sont livrables en mer, à vingt lieues, dit-on, au large de Belle Isle.

"Ils ont deux jumeaux sur les chantiers de M Arman, à Bordeaux. La commande a été faite par une maison du dehors, tout le monde ignore laquelle, et les constructeurs eux-mêmes, paraît-il, n'en savent guère plus que tout le monde.

"Comme ce ne sont pas, tant s'en faut, des *porteurs*, c'est-à-dire des barques dans lesquelles la marche est sacrifiée à la charge, il n'est pas admissible qu'on se propose de les faire naviguer à fret, attendu que par leur finesse ils perdent un tiers de leur tonnage. Selon les uns, donc, ils appartiennent à une Compagnie qui les destine à un service rapide dans les mers de la Chine,—on a même nommé la Compagnie des Messageries impériales, sans songer qu'elle a ses chantiers particuliers à la Seyne; selon d'autres, et en raison du nombre de leurs sabords impliquant un armement que ne comporte pas même un transport de dépêches, ils seraient disposés en vue d'éventualités belliqueuses, mais la version la plus accréditée est qu'ils pourraient bien, après livraison, prendre place parmi la flotte confédérée, dont le *Sumter* a été le pionnier."

FRANCE.

Nous extrayons les passages suivants de la correspondance parisienne du *Courrier des Etats-Unis*:

Paris, 11 septembre 1863.

L'incertitude, l'irrésolution et l'attente, voilà quel est le triple caractère de la politique extérieure. La diplomatie est dévoyée, elle ne sait ni avancer, ni reculer. Personne n'a le courage de prendre aucun parti sur rien. L'Angleterre, l'Autriche, la France et la Russie sont également embarrassées pour se tirer du différend polonais. La France ne sait quel parti prendre pour l'avenir du Mexique et vis-à-vis des Etats Confédérés d'Amérique. L'Allemagne ne met à exécution ses menaces contre le Danemark, la Suède n'ose ni s'engager à défendre celui-ci, ni se résigner à le laisser attaquer, et l'Autriche ne sait que faire de son projet de réforme fédérale, en face de l'opposition de la Prusse et de trois ou quatre autres Etats secondaires.

Les lettres de Rome disent que la population de la ville éternelle a répondu unanimement à l'appel pontifical, relatif au jubilé en faveur de la Pologne. On assurait que M. de Meyendorff, l'ambassadeur, avait réclamé le désaveu d'un article du journal de Rome, dans lequel étaient racontées les persécutions de l'église Ruthénienne, et que Pie IX s'y étant refusé, l'ambassadeur devait quitter Rome. En revanche, on y parlait de l'arrivée de l'archiduc Maximilien d'Autriche, et l'on disait qu'il pourrait bien être accompagné à son voyage par le cardinal Antonelli, chargé de l'aider à réédifier du même coup le trône et l'autel. Mais le départ du cardinal romain n'a plus aucune vraisemblance, et celui du prince autrichien n'a aucune certitude. On prétend, cependant, que le cabinet de Vienne et le roi des Belges ont cessé d'y faire objection, pour donner à l'empereur Napoléon un gage de leur bon vouloir. L'Angleterre elle-même se serait ralliée à cette candidature, qui lui semble, après tout, préférable à celle d'un prince français. Mais tout cela reste incertain et douteux, et il est probable que l'archiduc Maximilien attendra, pour se prononcer, la réalisation des conditions posées par lui au peuple mexicain. Les plus indispensables de ces conditions, c'est d'avoir une armée pour le protéger et de l'argent pour la payer.

Le gouvernement français a songé, dit-on, à réaliser la dernière partie de ce programme en ouvrant, sous son patronage et sous celui de l'Angleterre et de l'Espagne, un emprunt de 750 millions de francs, garanti par le produit des douanes et des mines mexicaines, et sur lequel les trois puissances auraient commencé par prélever ce qui leur est dû. Mais comme cette créance seule s'élève aujourd'hui à près de 200 millions de francs, l'Angleterre et l'Espagne refuseraient, dit-on, de s'associer à notre garantie, et le bruit de ce refus a fait baisser hier le trois pour cent mexicain qui était monté de 34 à 43 sur les marchés de Paris et de Londres.

La plupart des journaux annoncent que M. de Montholon doit partir le 16 de ce mois, sur le paquebot la *Floride*, pour aller remplacer M. de Saligny. Mais M. de Montholon n'avait encore reçu, avant hier, aucun ordre positif à cet égard, et on ne peut rien dire avec certitude quand il partira, car sa nomination n'a point encore paru au *Moniteur*, et, ainsi que je vous le disais plus haut, le gouvernement ne sait pas au juste ce qu'il enverra faire à Mexico. La résolution que nous prendrons à l'égard de ce pays est d'autant plus digne de réflexion qu'elle se rattache intimement à la lutte pendante entre le Nord et le Sud de l'Amérique. Le succès définitif du Sud rendrait facile la restauration monarchique que nous entreprenons, tandis qu'elle serait mise en grand péril par la victoire du Nord. Devons-nous, dès lors, favoriser l'indépendance des Etats Confédérés, en les reconnaissant, aux risques d'une guerre avec les Etats-Unis, ou devons-nous laisser les mexicains et les confédérés à eux-mêmes? Telle est l'alternative qui se discute dans tous les esprits et probablement dans les conseils du gouvernement. La reconnaissance du Sud est, il faut l'avouer, dans la logique de notre entreprise. Elle en est, ou plutot elle devrait en être la conséquence rationnelle, car notre gouvernement devait penser que le rétablissement de l'Union rendrait très difficile, sinon impossible, le rétablissement d'une monarchie au Mexique. Mais, dans ce cas, il fallait être conséquent jusqu'au bout, et servir la cause du Sud, quand elle pouvait l'être efficacement. N'est-il pas trop tard, aujourd'hui qu'il a perdu le Mississipi, Vicksburg, Port Hudson et probablement Charleston? Voilà ce que disent les partisans du Sud eux-mêmes? La masse du public demande, en outre et surtout, si nous avons un intérêt assez grand engagé au Mexique, pour le mettre au dessus d'une guerre, ou même d'une simple rupture avec l'Union américaine? Je n'hésite pas à dire que la question est résolue négativement par 99 personnes sur 100, et que tel sera l'esprit du nouveau corps législatif dont la première session s'ouvrira, dit on, le 5 novembre prochain, si d'ici là le pays ne se trouve pas engagé irrévocablement par le gouvernement.

La sollicitude provoquée par ces éventualités fait suivre avec un intérêt croissant les nouvelles qui nous arrivent du théâtre de la lutte. La résolution annoncée par le gouvernement de Richmond d'armer 500,000 nègres qui seraient affranchis, après trois ans de service militaire, a produit une vive impression dans toute l'Europe. Le *Morning Post* la loue hautement, et plus d'un journal français a fait la remarque que, par cette résolution hardie, le Sud allait plus faire pour l'émancipation des esclaves que le Nord, avec ses doctrines abolitionistes.

Le *Morning Post* nous apprend, néanmoins, que le gouvernement anglais, cédant aux plaintes de la société d'émancipation, va mettre sous séquestre les deux navires cuirassés "El Toussoun" et "El Monassir", qui ont été bien réellement construits dans les chantiers de M. Laird, sur l'ordre d'une maison française, pour le compte du dernier pacha d'Egypte. Il paraît seulement que le vice roi actuel a refusé de ratifier les ordres donnés par son prédécesseur, et que les navires étant restés à la charge de la maison française qui les avait commandés, on l'a soupçonnée de vouloir les céder aux Etats Confédérés. C'est là ce qui déterminerait leur saisie provisoire, approuvée par l'*Evening Star*, démentie par le *Liverpool Mercury*, et vivement blâmée par le *Morning Herald*, qui soutient qu'on ne doit point agir, dans tous les cas, sans le consentement du gouvernement français. Mais le gouvernement impérial n'a pas à intervenir dans une affaire particulière à laquelle il est resté étranger.

C'est assez pour lui d'avoir à s'occuper des affaires qui le regardent directement, comme celle du corsaire *Florida* entré à Brest. L'autorité maritime de cette ville, à la suite des instructions qu'elle a reçues de Paris, a fait connaître aux consignataires du *Florida* qu'elle tenait à leur disposition un bassin dans lequel ce navire pourrait être réparé. Les ouvriers du commerce ont été, en conséquence, autorisés à entrer dans l'arsenal et ont commencé immédiatement les réparations nécessaires pour mettre le batiment en état de navigabilité. M. Sudell, représentant du Sud, est arrivé le 7 septembre à Brest.

Pour démontrer que les Etats Unis n'ont pas le droit de protester contre la livraison de navires et de munitions de guerre aux confédérés par les puissances neutres, le *Times* a reproduit l'extrait d'une dépêche écrite le 8 juillet 1842 par Daniel Webster, alors secrétaire d'Etat, et cité dans les *Eléments de la loi internationale* de Wheaton.

Cette dépêche proclame la doctrine suivante: "S'il est vrai que les citoyens des Etats-Unis aient fait un commerce au moyen duquel le Texas, ennemi du Mexique, a été approvisionné d'armes et de munitions de guerre, le gouvernement des Etats-Unis n'était pas tenu de l'empêcher, sans se départir ouvertement des principes de la neutralité, et il n'est, dès lors, nullement responsable des conséquences."

Le *Constitutionnel*, a emprunté cette citation authentique et historique au *Times*, en faisant remarquer que "dans cet état de leur législation, il est bien évident que les Etats-Unis ne pourraient songer à critiquer ceux qui, dans l'exercice du droit des neutres, ne vont pas, à beaucoup près, aussi loin qu'eux-mêmes."

Les républicains du Nord et leurs partisans en France ont vu avec plaisir le consulat général de New York passer entre les mains de M. Gauldrée-Boilleau, sur les sympathies duquel ils croient pouvoir compter, parce qu'il a épousé une des filles de feu le sénateur Benton et qu'il est ainsi beau frère du général Frémont. M. Gauldrée-Boilleau, qui est, d'ailleurs, un homme d'un grand mérite, a pour successeur à Québec M. Gautier, consul de France à San Francisco, remplacé par M. Cazotte, présentement à Valparaiso.

Contrairement aux bruits répandus par quelques journaux, le *Pays* annonce que le gouvernement français va livrer à la justice italienne les passagers arrêtés à Gênes à bord du vapeur l'*Aunis*, qui sont reconnus coupables de crimes privés. Le même journal a dit que le prince Napoléon, attendu à Cherbourg est parti hier soir pour Turin. La cause de ce changement d'itinéraire est une maladie du roi Victor-Emmanuel assez grave pour inspirer d'assez vives inquiétudes.

La mort du roi galant-homme serait un grand malheur pour l'Italie, dont l'unification est loin d'être faite, et où la guerre civile se continue sous le titre de brigandage. Il résulte des rapports officiels que cette plaie sociale prend des proportions inconnues jusqu'à ce jour. Le gouvernement, voyant ses menaces et ses amnisties également dédaignées, vient de réclamer l'appui moral des curés et des évêques. Mais que ne s'adresse-t-il tout de suite au pape?

CHRONIQUE LOCALE.

Des procès.—Il y a, en ce moment, à la Cour Prévôtale, plusieurs procès que des esclaves intentent à leurs maîtres.—Le juge Atocha a rendu samedi, un décret qui touche aux questions soulevées.

Une jeune mûlatresse demandait sa liberté en se basant sur ce que, sous l'administration du général Butler elle avait dénoncé son maître qui, disait-elle, avait caché des armes chez lui. Elle avait quitté la maison et amené ses enfants avec elle; plus tard, elle en avait ramené quelques uns chez le propriétaire et les y avait laissés à la condition qu'elle pourrait les ravoir dès qu'elle les réclamerait.—Elle les a réclamés tout récemment mais on n'a pas voulu les lui donner parcequ'elle n'est pas en état d'avoir soin d'eux.

Mr. Durant qui, avec Mr. Train et le colonel Hanks, présentait la demande, a maintenu que ce n'était pas une question de liberté ou d'esclavage, mais qu'il s'agissait de savoir à qui revenaient les enfants. Les lois divines, les lois de la nature, les lois de l'Etat, a-t il dit, veulent que l'enfant soit confié aux soins de la mère, on ne peut les enlever à celle-ci qu'autant que sa conduite prouve qu'il serait dangereux de les lui donner.—Il n'appert point, dans le cas actuel, que la demanderesse se soit montrée indigne d'avoir des enfants, celui qui l'a suivie en cour est une preuve vivante de ce qu'elle pourrait faire pour les autres—L'aînée des filles a dit, il est vrai qu'elle préférait demeurer chez son maître parce qu'elle était mieux nourrie et mieux vêtue, mais ce n'est pas une preuve légale contre la mère.

Dans le cours des plaidoiries, quelqu'un a fait observer que le col. Dwight avait déjà donné gain de cause au maître.

Le juge Atocha, en se prononçant sur la question, a dit que la proclamation de M Lincoln laissait aux maîtres, dans le Premier et le Deuxième District, les mêmes droits qu'auparavant mais qu'ils ne peuvent pas les faire valoir—Dans le cas actuel, le maître consentant à nourrir et à vêtir les enfants, le magistrat a ordonné, dans l'intérêt de ces derniers, qu'ils fussent laissés dans la maison où leur mère est autorisée à les voir, deux fois la semaine, pendant deux heures. Elle pourra les réclamer, n'importe quand, en établissant qu'elle peut en avoir soin. Ce décret n'affecte aucun des droits des parties.

Cour de police.—*Dimanche matin*.—Le juge a fait envoyer à la maison de refuge un petit garçon qu'un watchman avait surpris, sous un wharf, éventrant un sac de café. Le père a vainement essayé d'épargner un pareil séjour à son fils.

Un tailleur qui, armé d'un soulier, avait meurtri la tête d'une pratique, en a été quitte pour un billet de dix piastres.

Un marchand était accusé d'avoir débité du charbon sans être muni d'une licence convenable. Son avocat a demandé et obtenu que l'affaire fut soumise au recorder afin qu'il eût le temps de préparer une défense.

Un gros et robuste soldat du corps d'Afrique ayant refusé de montrer sa passe et s'étant oublié au point de terrasser un officier de police, le magistrat l'a condamné à deux mois de prison.

EDITION D'HIER MATIN.

Nouvelles du Nord
DE CINQ JOURS PLUS RÉCENTES

Arrivée du steamer Columbia

RÉSULTATS DE LA BATAILLE DE CHICKAMAUGA.

Par l'arrivée du steamer *Columbia* nous avons reçu nos liasses de journaux de New-York jusqu'au 26 au soir et nous en extrayons les nouvelles qui suivent:

La bataille de Chickamauga.
Compte-rendu des combats.

Washington, 22 septembre.

Le *Star* et le *National Republican* publient dans leurs dernières éditions de cette après-midi des rapports provenant évidemment de sources officielles. Voici le plus détaillé de ces rapports, publié par l'*Evening Star*:

"Samedi le 19, une démonstration fut faite par les confédérés en force. Il paraît que les gens du Sud furent repoussés par le général Thomas.

"Dimanche, un engagement commença tard dans la matinée. Le premier coup de canon fut tiré à 9 heures, mais le feu ne fut guère nourri avant 10 heures. Avant ce moment, le général Rosencranz avait parcouru notre ligne sur toute sa longueur. Bientôt après la bataille commença.

"Le général Thomas, qui tenait la gauche, commença à demander des renforts. Vers midi on apprit qu'il avait été forcé de se retirer.

"La seconde ligne de renforts lui fut alors envoyée, ainsi que tout le corps de McCook, qui se trouvait sur la droite, comme réserve. Le général Wood, du corps Crittenden, et le général Van Cleve, qui tenait le centre, furent également envoyés sur la gauche, où la furie de la canonnade témoignait que les forces de l'ennemi étaient concentrées.

"Ils furent remplacés par Davis et Sheridan, du corps McCook. Mais à peine ces divisions avaient-elles pris leurs places, que les rebelles commencèrent un feu terrible contre le centre.

"Cela dura une vingtaine de minutes, après lesquelles on vit Van Cleve, à la droite de Thomas, reculer, mais avec assez d'ordre. Bientôt après les lignes de Sheridan et de Davis cédèrent en désordre, poursuivies par les colonnes de l'ennemi, composées, dit-on, du corps de Polk.

"Ces deux divisions sont les seules qui aient été mises dans un semblable désordre. Celles de Negley et de Van Cleve furent mises en confusion mais se rallièrent bientôt et tinrent leurs places, la première à la gauche et la seconde à la droite du corps de Thomas.

"Tard dans la journée Davis et Sheridan parvinrent à rallier environ 8,000 de leurs hommes et à rejoindre Thomas.

"Le général Thomas, se trouvant lui-même coupé de la droite, plaça ses divisions en position pour un combat particulier, sa ligne ayant la forme d'un fer à cheval, le long de la crête d'une éminence boisée.

"Il fut bientôt rejoint par Granger, venant de Rossville, avec deux divisions. Grâce à ces forces, il maintint fermement sa position jusqu'à la tombée de la nuit.

"Nos troupes étaient fermes comme le roc. L'ennemi lança plusieurs fois contre elles les colonnes serrées qui avaient mis en déroute Davis et Sheridan dans la matinée; mais chaque assaut fut repoussé avec une terrible boucherie.

"Pendant quatre heures, les confédérés essayèrent vainement de trouver l'endroit vulnérable de nos lignes. Le général Thomas paraissait avoir rempli chaque soldat de sa fermeté incomparable, et le général Granger, son chapeau percé de balles, courait comme un lion où le combat était le plus acharné.

"Chaque commandant de division s'est vaillamment comporté. Les généraux Turchin, Hazen et Parker se sont particulièrement distingués. Turchen, après avoir chargé l'ennemi à la bayonnette, se voyant cerné, parvint à se frayer un passage en arrière vers Parker, qui avait eu deux chevaux tués sous lui samedi. Les hommes, formés sur une ligne, se couchèrent jusqu'à ce que l'ennemi fut près d'eux; ils se relevèrent alors brusquement et firent feu avec un tel effet que les colonnes assaillantes se retirèrent en confusion, laissant le terrain couvert de cadavres. Quand la nuit arriva, ces héros se trouvaient sur le même terrain qu'ils occupaient dans la matinée.

"Nos pertes ne sont pas encore connues. Le général Thomas a télégraphié lundi après-midi que le moral des troupes était excellent. Il a emmené tous les blessés. La plupart de nos malades et de nos blessés à Crawfish Spring, y compris ceux qui se trouvaient à l'hôpital général, ont été emmenés.

"Le nombre des prisonniers faits par l'ennemi dépassera difficilement 2,000, sans compter les blessés, dont 1,000 au plus peuvent être tombés entre ses mains.

"Des prisonniers confédérés, 1,300 ont été envoyés à Nashville. La plupart de nos pertes en artillerie ont été occasionnées par la mort de tous les chevaux.

"Le général Thomas s'est retiré à Rossville dimanche soir, après que la bataille eut cessé. Le général Rosencranz a publié des ordres ordonnant la concentration à Chattanooga de toutes ses forces.

"Aux deux derniers assauts, les troupes se sont battues à la bayonnette, leurs munitions étant épuisées.

"Les derniers avis, qui sont d'hier soir annoncent que Rosencranz concentrait ses forces à Chattanooga. Le général Thomas avait été aux prises avec l'ennemi jusqu'à hier à 5 h. de l'après-midi, et on se demandait s'il pourrait gagner Chattanooga la nuit dernière. Il y avait des indices que l'ennemi méditait hier soir une démonstration sur un autre point de nos lignes."

"Washington, 23 septembre.

"Le gouvernement a reçu ce matin des dépêches de Rosencranz datées de Chattanooga hier, à 5 heures de l'après-midi. L'attaque faite lundi par l'ennemi contre la division Thomas (la gauche de Rosencranz), a été repoussée, et ce général a repris tranquillement la position qu'il était sur le point d'occuper quand il a été attaqué. Quand deux divisions de Longstreet ont marché sur Rosencranz lundi soir, ce n'était que pour faire une reconnaissance.

"Toute l'armée de Rosencranz était concentrée lundi avant minuit. Il est maintenant dans une forte position, qu'il peut tenir aisément jusqu'à l'arrivée de renforts. Le mouvement a été exécuté avec un ordre excellent, et les soldats, malgré les fatigues de plusieurs jours et de plusieurs nuits, étaient animés du meilleur esprit.

"Quatre mille de nos blessés ont été emportés du champ de bataille après l'action de dimanche. Le général Lytle a été le seul officier général tué de notre côté, tandis que Bragg reconnaît qu'il a perdu beaucoup d'officiers. Les réguliers, qui avaient marché 1,550 au combat, en sont revenus 415. C'est une preuve de l'opiniâtreté avec laquelle les Fédéraux ont disputé chaque pouce du terrain. C'est une merveille que Rosencrans ait pu arriver à sa position présente après un combat avec des troupes aussi choisies et aussi nombreuses. Dans deux ou trois jours, il pourra reprendre l'offensive.

"Hier soir l'ennemi était très actif; il avait fait des approches toute la matinée. Les soldats de Rosencrans sont prêts pour une nouvelle rencontre."

RAPPORTS DU SUD.

Le *Dispatch de Richmond* du 22 a publié la dépêche suivante.

"Chickamauga, 20 septembre.

"Après deux jours de rude combat, nous avons repoussé l'ennemi, après une résistance acharnée, de plusieurs positions, mais il est encore en face de nous. Les pertes sont grandes des deux côtés. Nos officiers ont particulièrement souffert. Nous avons pris 20 pièces d'artillerie et 2500 hommes.

"Braxton Bragg.

Fort Monroe, 23 septembre.

Le *Whig*, de Richmond, d'aujourd'hui, annonce qu'une bataille acharnée de trois jours a été livrée dans la partie nord de la Georgie, avec de lourdes pertes des deux côtés.

La perte des Confédérés est de 5000, y compris beaucoup de bons officiers. Parmi les tués se trouvent les brigadiers généraux Preston Smith, du Tennessee; Wolford, de la Georgie; Waltham, du Mississippi; Helm et Despler,

Sont blessés, les brigadiers généraux Adams, Brown, Gregg, Bunn, Preston, Cleburn et Benning.

Le major général Hood, qui a été blessé, a succombé à ses blessures.

Les journaux de Richmond publient le télégramme suivant, daté d'Atlanta le 22:

"La bataille continue. Nous avons confiance entière dans son résultat. L'ennemi sera repoussé de sa position actuelle, à Mission Ridge (à 6 ou 8 milles de Chattanooga.)

"Pendant les trois jours de bataille, l'ennemi a été repoussé de l'autre côté de Pea Vine Creek et du Chickamauga occidental, l'espace de onze milles environ, jusqu'à sa position actuelle."

Parlant, dans un article de fond, de la situation des affaires à Chattanooga, le *Whig* paraît découragé.

Washington, 24 septembre.

Les journaux de Richmond du 22 août ont été reçus ici.

L'*Enquirer*, dans un article de fond intitulé "Victoire en Georgie", dit:

"Charleston et Chattanooga sont les seuls points où l'ennemi ait l'espoir de nous battre.—Défait à Chattanooga et repoussé sur Nashville, les partisans de Vallandigham emporteront les élections dans l'Ohio, le mois prochain, sans grande difficulté.

"Les hommes de paix aux Etats-Unis donneront une nouvelle preuve de leur virilité, et parleront comme ils l'ont fait avant que les derniers désastres eussent neutralisé leurs efforts.

"Mais ce n'est pas parmi les partisans de la paix aux Etats Unis qu'une victoire à Chattanooga aurait le plus d'influence. Ici *at home*, ses effets seraient plus immédiats. Elle ranimerait notre peuple.

"L'armée n'a besoin que d'un peu de réconfort, mais le peuple n'a pas encore passé par les mêmes épreuves que l'armée, et il se désespère plus facilement.

"L'armée ne désespère jamais de la République, parce qu'elle sait supporter sa mauvaise comme sa bonne fortune. Mais quelques citoyens sont si fort occupés à discuter la probabilité d'une banqueroute, que les défaites les accablent. Les circonstances demandent donc une victoire."

DERNIÈRES NOUVELLES.
Les résultats des trois journées.

Nous empruntons au *Courrier des Etats Unis* du 26 le bulletin suivant qui résume les derniers résultats connus de la bataille.

C'est sous la nouvelle dénomination de la bataille de Chickamauga que paraît décidément devoir être connue la bataille livrée les 19, 20 et 21 septembre sur les frontières du Tennessee et de la Georgie. Le Chickamauga est un petit cours d'eau sur lequel la lutte s'est d'abord engagée.

A mesure que les faits sont mieux connus, le revers des fédéraux est beaucoup plus accusé. Les dépêches composées à Washington pour l'atténuer donnent lieu au *World* et à l'*Express* d'accuser l'administration "d'avoir voulu encore une fois duper le public". C'est en effet une défaite, mais la victoire des confédérés n'en est pas moins destinée à demeurer matériellement stérile, si Chattanooga et Knoxville n'en sont pas le prix. Que Rosencranz et Burnside gardent ces deux points, et les confédérés n'auront gagné qu'un pur avantage moral, très propre à redonner du cœur à leur armée et à la population, capable d'entamer la confiance de l'armée de Rosencranz en elle même et en son chef, mais qui n'aura fait faire d'autre pas à la situation que de retarder l'invasion de la Géorgie.

Après les récits émanant de l'administration ou de ses agents, en voici un qui est dû à un témoin oculaire:

"Cincinnati, 24 septembre.

"Un gentleman qui arrive du champ de bataille de Chickamauga, où il a assisté aux deux premières journées de la bataille, assure que les rapports officiels de la bataille, tels qu'on les a envoyés de Washington, sont entièrement faux, et que l'armée du Cumberland a essuyé en réalité une défaite qui doit la forcer à se tenir sur la défensive pour quelque temps.

"Par le fait, le corps du général Thomas est le seul qui se soit battu. Le premier jour, il a défait Longstreet en lui tuant beaucoup de monde, le rejetant en désordre à un mille au delà du Chickamauga. Longstreet, en une heure de combat, a perdu 1,000 tués, et le double de blessés.

"Le même jour, les corps de McCook et de Crittenden ont tous deux été battus et mis en déroute, l'ennemi enfonçant ainsi notre centre et refoulant Crittenden dans toutes directions. La défaite de ce côté a forcé Thomas à abandonner son terrain, et à battre en retraite pour protéger ses flancs et rétablir ses lignes. En même temps l'ennemi, ignorant ce qu'il avait fait, au lieu de poursuivre son avantage, de manière que les généraux Wood et Negley purent reformer les lignes au centre. La journée n'était pas malheureuse, bien que l'ennemi occupât le champ de bataille. Nous avions pris trois canons de plus qu'on ne nous en avait pris.

"Le second jour, le général Thomas a empêché l'armée de Rosencrans d'être anéantie. De 10 heures à midi, il a combattu l'ennemi et l'a repoussé par trois charges, mais en vain. Les sécessionistes ne cessaient d'avancer à droite et au centre, et dès le premier choc avaient enfoncé les lignes de McCook et de Crittenden, dont les soldats, pris d'une terrible panique, s'enfuirent jusqu'à Rossville et Chattanooga. Le général Thomas se maintint jusqu'à l'arrivée de renforts envoyés par Granger, et put se retirer à nuit vers Rossville.

"L'auteur de ces renseignements a quitté Chattanooga lundi. Rosencranz s'y retirait, et devait y être à l'abri de toutes les tentatives de Bragg. Il avait assez de munitions et de vivres pour soutenir un siège d'un mois.

"Le résultat de tout cela est une défaite, attendu que nous avons effroyablement perdu en matériel, cinquante pièces de canon au moins sont tombées aux mains de l'ennemi. Rosencranz n'est pas en danger, mais Burnside court de grands risques."

Cet avis confirmant la seconde dépêche officielle de Bragg, qui est ainsi conçue:

"Ringgold, 24 septembre.

"L'ennemi s'est replié la nuit dernière sur Chattanooga, laissant ses morts et ses blessés entre nos mains. Ses pertes en hommes, canons, fusils et drapeaux sont très grandes. Les nôtres sont fortes, mais non encore connues. La victoire est complète et notre cavalerie poursuit. Nos troupes, grâce à la bénédiction de Dieu, ont obtenu de grands résultats, contre des ennemis supérieurs en nombre. Nous avons à pleurer la perte de beaucoup de braves soldats et officiers. Les généraux Preston Smith, Helm et Dochler sont tués; les généraux Hood, Adams, Gregg et Brown sont blessés.

"Braxton Bragg."

Une seconde dépêche de M. Isham Harris, gouverneur du Tennessee, s'accorde également avec les renseignements transmis de Cincinnati. Elle évalue à 56 le nombre des pièces d'artillerie capturées par les confédérés, et à 5000 le chiffre des prisonniers, sans compter les blessés abandonnés sur le champ de bataille. Le *Sentinel* de Richmond fait remarquer qu'on cite peu de batailles où une armée victorieuse ait pris autant de canons que les confédérés à Chickamauga.

On a beaucoup discuté pour savoir si c'était bien réellement Bragg qui commandait l'armée du Sud. Le fait est aujourd'hui hors de doute. Il est également certain que Longstreet était présent avec deux ou trois divisions de l'armée de la Virginie. Il y a eu entre ses soldats et ceux du Sud-Ouest une émulation qui n'a pas peu contribué au succès des séparatistes.

D'après le *Republican* de Washington, il n'y a pas eu d'engagement jeudi. Rosencranz estimait sa position imprenable et attendait Bragg qui concentrait ses forces dans la vallée de Chattanooga. Les feuilles virginiennes espèrent que le général louisianais poursuivra ses avantages. Dans un ordre du jour en date du 10 septembre, il a promis à ses soldats "de combattre les Yankees tant qu'il les rencontrerait devant lui."

Si l'armée de Rosencranz est sauvée, on éprouve quelque appréhension pour celle de Burnside. Ce général a beaucoup éparpillé ses forces au moment où il aurait besoin de les avoir concentrées, et peut à tout moment se trouver coupé de ses communications. Dimanche, un de ses détachements s'est fait battre à Zollicoffer, à onze milles de Bristol, par le sécessionniste Jones.

Le télégraphe de Washington envoie cette dépêche:

"Hier (jeudi) à 2 h. de l'après-midi, le général Rosencranz a télégraphié que sa position ne pouvait être forcée que par un siège régulier. De grands renforts sont en marche pour le rejoindre. Le gros de l'artillerie du Sud est dans la vallée de Chattanooga. Jeudi, une division de cavalerie du Sud a menacé un régiment unioniste qui gardait une station de signaux. Le régiment en question s'est retiré de sa position isolée avant d'avoir pu être attaqué."

Une dépêche au *Bulletin* de Philadelphie confirme que les fédéraux ont perdu 50 canons à Chickamauga.

Les bruits de reconnaissance.

Le *Courrier des Etats Unis* du 24 publie l'article suivant que nous reproduisons tout en lui laissant la responsabilité de ses assertions.

La presse anglaise persiste à publier et la presse américaine continue à reproduire mille et une rumeurs, sur les délibérations dont la prochaine reconnaissance du Sud serait l'objet de la part du gouvernement français.

Des renseignements particuliers et du caractère le plus certain, qui nous arrivent de Paris, nous autorisent à donner à ces bruits un démenti catégorique et sans réserve.

La question de reconnaître les Etats Confédérés n'a été agitée dans aucun conseil de ministres, elle n'est, sous aucune forme ni dans aucune mesure, à l'ordre du jour parmi celles dont s'occupe en ce moment le gouvernement impérial, elle ne se rattache nullement, dans les combinaisons politiques de Napoléon III, à la marche actuelle des affaires du Mexique.

Les nouvellistes anglais et autres, qui brodent si largement sur ce thème depuis quelques semaines, ont été complètement induits en erreur, par un incident dont ils n'ont eu sans doute qu'une connaissance imparfaite.

Cet incident n'est autre chose qu'une démarche faite auprès du cabinet des Tuileries par la Régence de Mexico, pour avoir l'avis de l'empereur sur ce qu'elle devait faire à l'égard du Sud. La contiguïté du Mexique et du Texas paraissait aux membres de la Régence un motif impérieux de reconnaître officiellement dans un bref délai le gouvernement de Richmond, dont celui de Mexico se trouve si proche voisin, au point de vue territorial.

Consulté à ce sujet, Napoléon III aurait répondu qu'il ne lui appartenait pas de décider la ligne de conduite à suivre par le gouvernement mexicain, dans ses relations extérieures; que, pour sa part toutefois, il ne voyait pas l'urgence dont se préoccupait la Régence; que la question d'opportunité était, même très douteuse à ses yeux; et qu'enfin la reconnaissance du Sud lui paraissait une mesure bien grave à prendre pour une simple administration provisoire, qui engagerait ainsi irrévocablement la politique future du souverain qu'elle attend.

Nouvelles d'Espagne.

On lit dans le *Constitutionnel*:

Les progressistes espagnols ne veulent pas se soumettre aux mesures prises par le ministère à l'égard des réunions électorales. Ces réunions, comme on sait, ne devaient être accessibles qu'aux électeurs seuls. Après le refus [illegible] du gouvernement de rapporter cette mesure, les chefs du parti progressiste penchent, comme nous l'avons dit, pour l'abstention complète aux élections. C'est dans ce sens que se prononce un manifeste lancé par le maréchal Espartero. Quant au général Prim, après un long entretien avec la reine, il a conféré avec M. Olozaga et les principaux membres du parti progressiste. Ils doivent se réunir de nouveau pour décider définitivement la question de savoir s'ils conseilleront aux électeurs de s'abstenir et s'il faudra publier un manifeste pour expliquer les motifs de cette détermination.

Une escadre espagnole a paru dans les eaux de Callao. C'était la première fois que le pavillon espagnol se montrait sur les côtes du Pérou depuis la guerre de l'indépendance. On a pu juger, dans cette occasion, que les vieilles animosités qui séparaient autrefois les deux peuples et qui les ont armés l'un contre l'autre sont entièrement et heureusement éteintes. L'escadre espagnole et la population péruvienne ont échangé des témoignages de parfaite cordialité.

Atrocités des Russes en Pologne.

Le *Courrier de Vilna* du 29 nous apporte aujourd'hui le récit des deux nouvelles exécutions capitales qui nous ont été annoncées par le télégraphe. Voici le texte des condamnations:

L'abbé Théophile Raczkowski, traduit devant le conseil de guerre a été reconnu coupable de participation armée à l'action d'une bande révolutionnaire et condamné à mort. La sentence ayant été confirmée par le général Mourawieff, l'abbé a été passé par les armes le 24 août, à onze heures du matin, dans la ville de Kowno.

L'officier du corps forestier, Henri Mokowiecki, traduit devant le conseil de guerre, a été reconnu coupable de s'être enrôlé dans une bande d'insurgés et d'avoir combattu les armées impériales, par suite il a été condamné à la peine capitale et passé par les armes le 29 août, à onze heures du matin, sur la place du marché à Vilna.

On lit dans le *Czas* du 30 août:

Un autre village, celui de Sztukiny, à huit lieues de Grodno, a été réduit en cendres par ordre de Mourawieff, pour les mêmes causes qui avaient déjà provoqué l'incendie du village de Dzika, et l'envoi de ses habitants en Sibérie c'est à dire pour la disparition d'un espion moscovite dans les environs.

—On écrit de Varsovie, le 24 août, au *Czas*:

La ville de Varsovie doit être partagée en vingt deux quartiers surveillés par 1,500 sergens de ville, de façon que chacun d'eux n'aura que trois maisons sous sa garde. La ville sera transformée ainsi en une immense prison dont le général Trepow sera le geôlier principal.

Le commissaire de police Bialy est mort aujourd'hui, à l'hôpital, des blessures qu'il a reçues. Avant hier, un autre commissaire de police, nommé Magdanuski, a été tué dans la rue de Wancow.

On a ordonné aux commissaires de police d'avoir toujours désormais avec eux deux sergens de ville.

Trois femmes, la propriétaire du café de la rue de Podwale, où le commissaire de police Drozdowicz a été mortellement frappé, sa sœur et la domestique ont été arrêtées et conduites à la citadelle. Elles ont été depuis remises en liberté, non pas cependant sans avoir été impitoyablement battues de verges pendant l'instruction. (*Correspondance Bullier.*)

POLOGNE

On écrit de Varsovie, 27 août, au *Journal de Posen*:

L'espion Skowronski a succombé aux suites de la tentative d'assassinat dirigée contre lui.

Un autre espion, attaché à l'administration des tabacs, le nommé L. K., qui avait reçu plusieurs fois, du tribunal révolutionnaire, l'ordre d'abandonner l'odieuse mission qu'il remplissait, et qui avait été cause de l'emprisonnement de plusieurs employés de chemin de fer, a été également frappé à mort dans un établissement public. Il a expiré à l'instant même. La police n'a pu encore s'emparer du meurtrier.

Les agents moscovites répandent ici le bruit que le czar veut tenter un grand acte de conciliation, et qu'il va promulguer une espèce de charte constitutionnelle commune au royaume de Pologne et à la Russie. C'est dans ce but qu'il vient d'appeler le grand duc Constantin à Saint Pétersbourg. On ajoute qu'une grave altercation a eu lieu entre le grand duc et Mourawieff, parce que ce dernier aurait accusé dans un rapport au czar, le gouvernement de Pologne, dont le grand duc est le chef suprême, de manque d'habileté et d'énergie.

Relativement à la réponse de la Russie aux notes diplomatiques des puissances intervenantes, on dit que le gouvernement de St Petersbourg a résolu de s'entendre confidentiellement avec les cabinets de Londres et de Paris et qu'il ferait à l'Autriche une réponse purement dilatoire, d'un caractère dédaigneux et presque menaçant.

Il est certain que, malgré les complaisances des autorités galiciennes à son égard, la Russie manifeste une vive irritation contre l'Autriche. (*Correspondance Bullier.*)

Jovialités mexicaines.

[Extrait de la correspondance du *Bulletin* et d'une correspondance particulière]

—Première jovialité—

Le gouvernement de Mexico emprisonne et fusille tous ceux qui ne veulent pas prêter serment de fidélité à l'empire.

—Deuxième jovialité—

Les biens des personnes rétives au serment demandé sont confisqués quant à celles qui sont soupçonnées d'avoir des sentiments libéraux, on leur donne des officiers français à loger.

—Troisième jovialité—

Les individus qui refusent de loger les officiers français qu'on leur envoie, sont enlevés de leur maison, attachés à un poteau et fouettés.

—Quatrième jovialité—

Les femmes ne sont pas exemptées de cette peine honteuse. Mme Rubio, qui a été trouvée revêche à l'endroit des officiers français, a reçu en pleine place publique deux cents coups de fouet. Son mari a essayé de racheter cette punition en offrant au général Forey un poids en argent égal à celui de Mme Rubio, mais cela sans succès.

—Cinquième jovialité—

Les ministres étrangers présents à Mexico ont déclaré à Juarez qu'ils ne reconnaissaient d'autre gouvernement que le sien, mais qu'ils ne jugeaient pas à propos de le suivre à San Luis Potosi.

Sixième jovialité—

Les zouaves font rôtir devant le feu des bivouacs les Mexicains prisonniers, et leurs baïonnettes servent de broches. On va jusqu'à citer les noms des Mexicains ainsi rôtis et mangés par les Français passés à l'état de cannibales.

—Septième jovialité—

Les agents de Juarez annoncent avec aplomb que les Français seront infailliblement chassés du Mexique avant peu de mois. Ils comptent sur l'appui du cabinet de Washington qui va déclarer la guerre à la France, sur le concours du gouvernement du Pérou, qui envoie des monceaux d'or à leur secours, et sur la divine Providence qui mettra un terme au pouvoir du chef des envahisseurs.

—Huitième jovialité—

Un général mexicain, actuellement en Californie, a ouvert des registres d'enrôlement pour former ici une armée de cinq mille hommes destinée à chasser (*to expel*) du Mexique les Français. Il y a foule.

Toutes les jovialités précédentes ont eu pour but de préparer un accueil favorable à cette dernière, qui n'est pas entre toutes la moins mirobolante et la moins invraisemblable.

Echo du Pacifique.

Licences—On verra par un avis de M George S. Denison, collecteur, inséré plus loin, que le délai accordé pour le paiement des licences dans la cinquième et la sixième division d'Assessment en vertu de la loi de revenu intérieur des Etats-Unis, a été prolongé jusqu'au 5 octobre.

Confiserie Ernest Turpin—La confiserie de M. Ernest Turpin, No 93, Vieille-Levée, entre Conti et St-Louis, est un des établissements de ce genre les plus vastes et les plus complets que l'on puisse voir dans le Sud. Le travail y est organisé avec une rare intelligence et décèle chez le directeur de la maison une connaissance approfondie de son art. On y trouve à un bon marché exceptionnel les plus savoureux produits de la confiserie, et la vente s'y fait en gros et en détail. Nous croyons devoir appeler l'attention du public sur l'annonce que M. E. Turpin publie aujourd'hui dans l'Abeille.

M. Bernard Turpin offre en vente de la toile d'emballage, du porc, du ferblanc, fil de fer &c. Voir son annonce.

Maison Ed. Froidevaux.—Afin de hâter le prompt écoulement de ses belles marchandises, la maison Ed. Froidevaux, No 52 Chartres, vient d'opérer une notable réduction dans le prix de ses dentelles, broderies, confections, chapeaux, rubans, fleurs et de tous les autres articles de modes et de nouveautés dont l'élégance et le goût ont fait sa réputation. Voir aux annonces.

Service funèbre.

Il sera célébré jeudi 8 du courant, à 7 heures du matin, à l'Eglise Ste-Marie, une messe pour le repos de l'âme de feu MANUEL ST-GERMAIN, à laquelle ses amis et connaissances sont priés d'assister sans autre invitation.

De la part de sa famille. 5 oct—4f

ATTENTION

Meubles français—L'attention du public et des amateurs de beaux meubles est appelée à la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui, à 10 1/2 heures du matin, au No 120, rue d'Orléans, près de la rue St-Claude—la vente comprend un assortiment de meubles de salon, salle à manger et chambres à coucher, tapis, rideaux, glaces, verrerie, vaisselle, batterie de cuisine, &c. Voir aux avis, d'encan de ce jour—la vente est positive et sans réserve.

Toile d'emballage, mess porc, ferblanc en feuilles, fil de fer, bi-carbonate de soude, quinine, &c. &c.

275 balles à toile d'emballage,
20 barils mess porc,
268 caisses ferblanc en feuilles, I.X IC, &c.
45 paquets fil de fer, No 6 à 18,
210 kegs bi-carbonate de soude,
700 onces quinine et morphine,
15 boucauts soude (soda ash),
21 caisses sardines à l'huile,
5 barils raisins de Corinthe,
4 sarons cochenille,
25 caisses savon de Castille,
15 sacs poivre noir,
11 damejeannes rum de la Jamaïque.
A vendre à l'amiable par BERNARD TURPIN, No 93, rue Vieille Levée.
5 oct—2f

FARINE.
50 barils farine extra,
A vendre par A. F. DUNBAR, Rue de la Commune, No 51.
5oct—6f

ORLEANS HOUSE,
Au coin des rues Commune et Saint-Charles.
Ce salon populaire vient d'être réparé dans le dernier genre et sera toujours pourvu de VINS ET LIQUEURS DE 1ER CHOIX.
LUNCH gratis tous les jours. L'établissement est sous la surveillance d'employés polis et attentifs. 2 oct—30 j

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 3 octobre 1863.

Il n'est pas arrivé de bestiaux depuis hier. Il a été vendu 60 bœufs, 150 cochons, 24 veaux et 5 vaches. Il reste en vente 210 bœufs, 357 cochons, 1188 moutons et 15 vaches.

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par livre, net,	16 cents
" 2e "	14
" 3e "	12
" Texas, 1re qualité "	60
" " 2e "	40
Veaux, 1re qualité, "	25 à 30
" 2e "	20 à 25
Cochons, "	10 à 12 gr.
Moutons, suivant la qualité, par tête,	$8 à 10
Vaches à lait, par tête	$45 à 75

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans

EXPÉDIÉS SAMEDI

Steamship de la malle des E U Evening Star, Bell, New York.
Steamship Star of the South, Woodhull, New York.
Navire R C Winthrop, Stewart, New York.
Barque Texas, Rogers, New York.
Barque Mustang, Clemens, New York.
Barque Powhattan, Pendleton, New York.
Steamboat Albert Pearce, Callahan St Louis.

ARRIVÉS SAMEDI.

Steamship de la malle des E U Columbia, Burton, New York.
Goëlette Talisman, Cummings, Havane.
Goëlette mexicaine Joven Maria, Matamoros.
Goëlette A P Partridge, Matamoros.
Goëlette anglaise Alliston, Matamoros.
Goëlette Star, Gazaac, de la côte.
Goëlette Venice, Sharten, Rivière aux Perles.
Barge à vapeur Magnolia, Fraser, Donaldsonville.
Steamboat New Orleans, May, Baton Rouge.
Steamboat Comte, Whitmore, Baton Rouge.
Steamboat Ben Franklin, Conant, Baton Rouge.

ARRIVÉS HIER

Steamship de la malle des E. U. Geo Cromwell, Post, New York.
Barque Conqueror, Mickerson, Boston.
Barque St James, Warns, Philadelphie.
Barque Pride of the Sea, Butler, New York.
Barque Wilkins, Blanchard, Boston.
Brick F H Fyt en Hormes, Passe Sud Ouest.
Brick H G Berry, Dixon, Boston.
Goëlette Andie F Grover, Harmon, New York.
Goëlette Enchantress, Lynch Station de la Quarantaine.
Steamboat Iberville, Magnolia.

Montant le fleuve.

Brick H G Berry, Dixon, Boston.

ACADEMIE DE MUSIQUE.
RUE ST CHARLES.
LA CÉLÈBRE TROUPE D'OPÉRA DE SANFORD, EST ATTENDUE JOURNELLEMENT,
Et donnera des représentations aussitôt son arrivée. 29 sept

AVIS.
MR. HOFFMANN KOEHL a ma procuration générale ainsi qu'il appert par un acte passé le 25 septembre dernier, pardevant Joseph Cuvillier, notaire public.
Nlle Orléans, le 1er octobre 1863. BERNARD TURPIN
1er oct—15f

Perdu ou volé.
UN billet à ordre pour la somme de deux mille piastres, tiré par Auguste Perrier à son propre ordre et par lui endossé, daté à la Nouvelle Orléans le 12 mars 1862, payable deux ans après sa date, portant six pour cent d'intérêt par an de sa date à l'échéance, et huit pour cent après l'échéance et paraphé *Ne Varietur* par Amédée Ducatel, notaire public.
Le public est prévenu de ne pas négocier ou de compter ce billet, attendu qu'il ne sera payé à l'échéance qu'à son véritable propriétaire.
Une récompense libérale sera accordée à toute personne qui remettrait le billet au soussigné. EDOUARD DIONE, à l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse.
Nlle-Orléans, le 1er octobre 1863. 2oct

ED. FROIDEVAUX,
Rue de Chartres No 52
NE voyant la possibilité d'écouler son fort stock de marchandises qu'en vendant très bon marché, offre Dentelles, broderies, confections, robes de bal, chapeaux,
Rubans en taffetas, en velours, en crêpe, en gaze.
Fleurs fines, coiffures de bal et mariée, plumes,
Taffetas, velours royal, épingles en toutes nuances,
Blondes, bobin, appliqués de Lyon, illusion, Malines,
Guipure, crêpe crêpe, crêpe lisse, crêpe aiguilles,
Tulle brodé, gaze, aiguilles, tulle grenadine,
Chapeaux en paille, crin et agréments,
Barettes, lattons, gauce, cannetilles et cannelettes;
Paille, fil, aiguilles, cassettes, toile, illusion et sparterie,
Bonnets divers, rotonnades, tableaux, agrafes,
Nota—[illegible]
1er oct—1m

INSTITUTION DE G. H. GORDON.
COIN ESPLANADE ET BOURGOGNE
LES classes françaises dans cette institution seront désormais dirigées par le professeur C. O. DUGUÉ, qui s'est acquis dans l'enseignement du français une haute réputation, et qui plus tard a occupé la position de président du Collège Jefferson, à St Jacques. 1 oct—6f

Omer Fortier----Félix de Luppé.
FORTIER & DE LUPPÉ
BOULANGERIE,
Coin Dumaine et Dauphine.
Pain et Miches.
Dépôt, 74 Dumaine, près Vieille Levée.
1er oct—1m

Transfert de magasin.
BRULATOUR & CO, ont transféré leur magasin du No 45 Vieille Levée, au No 22 [illegible], entre Chartres et Vieille Levée. 1er oct—1m

AVIS AUX DAMES
[illegible] Evening Star [illegible] assortiment de cheveux de toutes couleurs et de toutes longueurs [illegible] FELIX BARON, rue Baronne, entre Gravier et Julia.

CIGARETTES.
20,000 paquets cigarettes de la marque [illegible] BORNO & BROTHER, Gravier, No 54.

VINS, WHISKY, EAU DE VIE ET LIQUEURS PURES.
En bouteilles ou en dame-jeannes. A vendre par B. & J. ABRAMS.
Droguistes et importateurs en gros,
25 sept—3m Rue du Camp, Nos 4 et 41. N. O.

E. C. SLOAN,
Marchand Commissionnaire.
A ST LOUIS, MISSOURI.
S'occupe de la vente des produits du sud, et d'achats de produits de l'Ouest.
Références—Oscar Barclay & Co, No 17, rue Saint Louis, N. O. 24 sep—18f

JOHN R. WALLER,
Importateur de Chapeaux de paille, soieries et de modes.
No 55 rue de Chartres, au premier.
1 sept—1m. Nlle-Orléans.

CLASSE DU SOIR DANS LE 2ME DISTRICT.
L'Institution du Louisiana Academy ouvrira, le 5 octobre prochain, une classe du soir destinée aux jeunes gens attachés au commerce et aux diverses administrations industrielles.
Un cours complet de Tenue des Livres et d'Arithmétique commerciale sera le principal objet de cette nouvelle classe.
Les jeunes gens qui désireront profiter d'une occasion si favorable pour compléter leur éducation commerciale, sont invités à s'inscrire immédiatement. Les conditions sont $4 par mois.
Pour plus amples informations s'adresser à l'institution dirigée par M. le colonel A. Ferrier, rue Hôpital No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 21 sept au 10 oct

80 cents à la piastre,
POUR LES BILLETS
DE LA BANQUE DE LA LOUISIANE.
LES BILLETS DE LA BANQUE DE LA LOUISIANE seront pris à raison de 80 cents à la piastre, en paiement des machines à coudre de Grover & Baker. Il ne sera rien demandé d'extra pour les machines. Le prix sera le même que quand nous les vendions pour de l'or avant la guerre.
Dépôt, rue St Charles, No 61, au coin de la rue de l'Union. 17 sept

PERDU.
UNE liasse de papiers contenant une traite de 4,836 francs tirée par J. Leisy à son ordre et endossée en blanc sur MM Ferdinand Koechlin & Cie au Havre; plus cinquante à soixante piastres en billets de la banque des Citoyens et en greenbacks. Le paiement en a été arrêté par dépêche télégraphique, elle ne peut donc servir à celui qui l'a trouvée. La somme en billets qui se trouvait avec la traite sera laissée comme récompense à la personne qui rapportera la traite à M. STOUSE, No 8, rue Carondelet. Le public est prévenu de ne pas négocier la dite traite. 3oct—6f

DEMANDE DE MAISON.
Un négociant ayant une petite famille demande une maison de première classe, bien meublée. S'adresser, disant où la maison est située, à la boîte 197 au bureau de la Poste. 3 oct—6f

Demande de servante.
UNE bonne domestique, pouvant faire le travail d'une famille ordinaire, peut trouver un emploi permanent et un bon salaire, en s'adressant au No 86 rue du Quartier, entre Royale et Bourbon.
On exigera de bonnes recommandations. 30 sep—6f

AVIS.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un magasin dans la rue Gravier No 36, et reçoivent en ce moment un fort lot de tabac de choix du Connecticut, pour capes et tripes.
Cigares de la Havane et du pays, tabacs à fumer et à chiquer, des meilleures marques, qu'ils offrent aux fabricants et aux marchands aux plus bas prix du marché.
LICHTENSTEIN BROS.
17 sep—1m rue Gravier No 36.

LOUISIANA ACADEMY.
Institution dirigée par M. A. Ferrier.
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Pour les jeunes gens, Rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.
Les prix varient de $4 à $8 selon le degré d'avancement des élèves.
Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 1er oct—1m

AU BON TON,
SALON PARISIEN POUR LA BARBE ET LA COUPE DES CHEVEUX.
V. DUBOIS, 58, rue Royale, entre Bienville et Conti,
—Ci-devant 45, rue Bienville—
A L'HONNEUR d'informer ses clients et amis ainsi que le public, qu'il vient de faire réparer son salon dans un genre nouveau, et il sollicite le patronage de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Rien ne sera négligé pour les satisfaire. De bons ouvriers seront constamment employés dans son établissement, et vu la dureté du temps, le prix de la coupe des cheveux est réduit à 25 cents, barbe 10 cents et shampooing 25 cents. Teinture parisienne employée pour les cheveux et la barbe à des prix réduits.
FABRIQUE DE PERRUQUES, etc. 18sept—1m

Tabac en feuilles et Cigares.
LE soussigné vient de recevoir et vendra à des prix très modérés, un lot de TABAC EN FEUILLES (Connecticut, Florida et Mason County,) ainsi qu'un choix de CIGARES des meilleures marques.
F. BELING,
Nos 28 et 30, Tchoupitoulas, et 79, Front Levée.
21aout—3m

Succession de feu Joseph Lanata.
LES créanciers de cette succession sont invités à laisser une note de leurs réclamations chez le soussigné, exécuteur testamentaire du défunt.
ANT. LANATA,
28 sept—10 11, rue Jefferson

FARINE.
100 barils FARINE Extra Nonpareil,
100 do do do Tropical,
100 do do do Gillespie,
500 do de différentes marques,
300 do biscuits pilote de choix, frais.
A vendre par JEROME B. VAN HORN,
15sept Rue des Magasins, No 61.

Nous avons reçu en consignation,
DE plusieurs des plus grands fabricants de l'Ouest, une quantité considérable de TABAC A CHIQUER arrangé avec un soin tout particulier, pour ce marché. Les marchands en gros sont invités à venir examiner notre stock qui sera toujours assez varié et nous permettra de faire face aux plus fortes demandes, à des conditions avantageuses. Nous citerons entre autres te—
Cinquante 3/4 caisses, 10 à la livre,
Soixante quarts 3/4 caisses, Navy, d'une livre,
Dix caisses noir doux, 1/2 livre,
Cent cinquante caisses, naturel, 25 livres en moyenne
Deux cents caddies May Apple Pancake,
Cinquante caddies, tordu,
Quarante 3/4 caisses de naturel, d'une livre,
En magasin—en bon état et pleinement garanti—
Trente caisses véritable Virginia d'une livre, "John Robinson".
Ces tabacs seront garantis pour six mois.
MAYER BROTHERS, rue Tchoupitoulas, No 51
sept—30f entre les rues Natchez et Poydras

POUR NEW YORK, directement.
Départ, SAMEDI, 10 du courant.
Le COLUMBIA, steamer favori, de la malle des Etats Unis, commandant D. B. Barton, partira, ainsi qu'il est dit plus haut, du pied de la rue St Joseph.
Pour frêt ou passage—excellens emménagemens pour passagers de 1ère, 2de et 3me classes—s'adresser à Wm J. REID,
2 oct rue des Magasins, No 33

Départ, MARDI, 6 octobre, à 10 heures du matin.
Pour Baton-Rouge, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur BLACK HAWK, capitaine Johnson, partira pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires, MARDI, 6 du courant, à 10 heures A. M. Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passes et de permis avant de s'embarquer ou d'envoyer du frêt à bord.
5oct—2. C. R. MAY agent, rue Poydras, No 38

Le steamer BEN FRANKLIN, de la malle de la Nouvelle-Orléans, capitaine Henry Conant, partira à l'avenir tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. et les DIMANCHES à 9 heures A. M, pour Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et les débarcadères intermédiaires.
A son retour, il quittera Baton Rouge les JEUDIS à 5 heures P. M. et les LUNDIS à midi, ponctuellement.
Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités.
Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord. 3 oct

POUR BATON ROUGE
Le magnifique paquebot régulier METEOR capitaine C. L. Sallsbury, L. Boucher au commis, partira de la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires tous les DIMANCHES, à 9 heures du matin, et tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. Il partira de Baton Rouge tous les LUNDIS, à 8 heures A. M., et tous les JEUDIS, à 10 heures A. M.
Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de s'embarquer ou d'envoyer du frêt à bord. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à J. M. HALL,
1er oct au coin des rues Canal et Douane.

Départ, SAMEDI, 10 du courant, à 5 heures du matin.
POUR NEW YORK—Le beau steamer neuf GEORGE CROMWELL, commandant J. A. Post, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, SAMEDI, 10 du courant avec les malles des Etats-Unis. Pour frêt et passage, s'adresser à A. MOULTON,
4 oct Rue Natchez, No 31.

Départ, MARDI, 6 octobre, à 10 heures A. M.
POUR DONALDSONVILLE, Lafourche, et les ports intermédiaires—la barge à vapeur MAGNOLIA, capitaine Fraser, partira ainsi qu'il est dit plus haut du pied de la rue Bienville. Pour frêt, s'adresser à bord, au pied de la rue Bienville.
Les expéditeurs devront se munir de permis avant d'embarquer des marchandises. 4 oct—3t

POUR MATAMOROS.
La magnifique goëlette T. C. ACTON, fine voilière, capitaine —, prend un chargement au poteau 21, 2e District, en face du marché, et partira sous peu. Pour reste de frêt ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à
2 sept JOSEPH KELLEY rue Gravier, No 86

AVIS.
Le steamer COLUMBIA arrivé de New York.
Les consignataires sont avertis que ce steamer est en déchargement au pied de la rue St Joseph et ils sont requis de faire enlever leurs marchandises sans délai. Toutes les marchandises sont aux risques et aux frais des consignataires telles qu'elles sont débarquées, car ni le steamer ni l'agent ne seront responsables de marchandises sur la Levée. Tout compte de frêt doit être payé au commis de déchargement sur la levée.
Wm J. REID.
4 oct—3t rue des Magasins, No 33.

Quartier Général du Département du Golfe.
Nlle Orléans, 13 Août 1863.
Ordres spéciaux No 198.
[EXTRAIT.]
7—Un grand nombre de chevaux, équipements de chevaux et autres articles appartenant aux Etats-Unis, ayant été volés ou enlevés et vendus ensuite dans cette ville, les ventes particulières de propriétés publiques, à ou près de la Nlle Orléans ou d'Alger, sont par le présent défendues.
Le public est prévenu que ces propriétés, lorsqu'on offre de les vendre à l'amiable, sont volées, et que l'acheteur sera traité et puni comme receleur de marchandises volées.
Par ordre du major-général BANKS.
RICHARD B. IRWIN, A. A. Général. 4oct—14f

Revenu intérieur des Etats-Unis.
BUREAU DU PERCEPTEUR,
District de l'Etat de la Louisiane,
Nlle-Orléans, 12 Septembre 1863.
Timbres sur les articles de propriété.
Les apothicaires, les droguistes, les marchands et le public sont avertis par le présent que les contributions des Etats-Unis [illegible]
GEORGE S. DENISON, Percepteur.
14 sept District de la Louisiane.

Revenu intérieur des Etats-Unis.
BUREAU DU PERCEPTEUR.
District de l'Etat de la Louisiane.
Nlle Orléans, 16 septembre 1863.
LICENCES—Avis aux Contribuables.
Toutes les personnes intéressées sont prévenues par le présent avis que la partie de la "Liste Annuelle" qui embrasse les Licences pour la cinquième division du district de Perception de la Louisiane, comprenant la section de la Nouvelle Orléans bornée par le côté nord de la rue Gravier, le côté sud de la rue du Canal, le fleuve et les derrières de la ville, et pour la sixième division comprenant la section bornée par le côté nord de la rue du Canal, le côté sud de la rue St-Louis, le fleuve et les derrières de la ville, a été reçue de l'assesseur des Etats-Unis et que les taxes de licence, pour la dite division, seront dues et devront être payées, à ce bureau, le 5 du courant, et dans les quatre jours qui suivront cette dernière date, conformément à la loi de contribution des Etats-Unis. Toutes les personnes qui négligeront de payer, dans le temps spécifié, les taxes ainsi assessées seront sujettes à payer 10 pour cent de plus sur le montant des dites taxes. La loi punit sévèrement quiconque fait un commerce quelconque exigeant une licence, sans prendre la dite licence. L'amende est, dans tous les cas, strictement infligée.
Heures de bureau, de 8 heures du matin à 3 heures et demie de l'après-midi.
GEORGE S. DENISON, Percepteur.
2sept—au5oct.

Revenu intérieur des Etats-Unis.
Bureau du Percepteur.
—District de la Louisiane—
Nlle-Orléans, 30 septembre 1863.
Le temps indiqué pour le paiement des licences, en vertu de la loi de Revenu intérieur des Etats-Unis, dans la cinquième et la sixième division d'assessement de ce district, est prolongé jusqu'au 5 octobre. Les licences non payées après cette date seront perçues par contrainte, en y ajoutant les pénalités et dépens.
GEORGE S. DENISON,
1oct—5t. Percepteur.

Société de bienfaisance des Jeunes Gens.
LES officiers et les membres de cette Société sont avertis que l'assemblée régulière mensuelle aura lieu LUNDI SOIR, 5 octobre, à 8 heures, à la Loge de l'Etoile Polaire, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale. Les membres sont priés d'être exacts.
Par ordre du président. F. SCHUMACHER,
2oct—3f Secrétaire.

Bonnes nouvelles pour les personnes bilieuses.—L'expérience de chaque jour démontre qu'il est facile de contrôler et de vaincre la maladie de foie sous toutes ses formes. C'est un mal opiniâtre; mais il ne peut résister à L'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER qui OBLIGE L'ORGANE A FONCTIONNER et à redevenir ce qu'il était auparavant. La constipation disparaît, la douleur au côté et la douleur au dos cesse. Si la peau et le blanc des yeux ont une couleur jaunâtre, ils reprennent leur couleur naturelle; si l'appétit a disparu, il revient, si la digestion est interrompue, elle est rétablie; en un mot, quels que soient les symptômes de la maladie de foie, LA GUERISON EST CERTAINE. Si on n'a qu'une tendance à la maladie de foie, l'usage régulier de l'antidote, en petites quantités, en empêche le développement. Ce sont des faits prouvés, que les personnes bilieuses y réfléchissent.
AGENTS:
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79,
G. THEURER, au-dessous du marché français,
J. MORGAN, HALL & Co, rue de la Commune, No 20,
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T. MOORE & Co, rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12,
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111,
THOMPSON & BARNES, 23 et 25 rue Commune.
2 oct—6

Grocerie à vendre.
Une GROCERIE et un CAFÉ, parfaitement situés, seront vendus à des conditions raisonnables. S'adresser au coin des rues [illegible] et Tonti. 3oct—6f

Demande de pensionnaires.
ON désire, dans une famille française, deux ou trois pensionnaires. S'adresser rue St Louis, No 95. 15 sept—30f

Cigares de la Havane. Cigares de la Havane.
VENANT d'être reçu, par la goëlette Anna, arrivée directement de la Havane, un bel envoi des célèbres marques
LA INTIMIDAD,
Brevas et de nouvelles Media Brevas, dans des boîtes de 250 et 100, au gré des acheteurs.
MERIDIANA
Flor et Brevas Media Regalia; également,
Cigarettes La Meridiana,
Cigarettes La Honradez et
Tabac à fumer, La Intimidad, coupé fin.
ATTENDU
100,000 cigares des célèbres marques suivantes:
La Intimidad, Figaro, Partagas, Cabañas, Principe de Gales—tels que:
Media Regalia, Regalia Britanica de Regalia, Imperiales, Damas, Regalia del Rey, Regalia del Principe, &c. &c.
A vendre, au CAFÉ JEWEL, rue Gravier, No 155, et au magasin de cigares LA INTIMIDAD, No 125, au coin des rues Gravier et Carondelet.
27 sept—6 JOSEPH SANTINI, importateur.

AVIS.
Le magasin de Pianos de A. PERRIER est transféré pour le moment rue Royale, Nos 280 & 282, entre les rues St-Philippe et Ursulines. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente de Marchandises sèches,
PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salles d'encan, 69, rue de Chartres.
LUNDI cinq courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 69—
Un assortiment de MARCHANDISES SECHES, telles que:
Popelines en couleur, Casimirs français, Flanelles coton, Satinets, Mouchoirs batiste, Bas et Chaussettes, Cotons blancs et écrus, Gingas, Cotonnades, Rubans, Voiles, Cotons croisés, Flanelles bleues et rouges, &c.
Conditions à la vente. 3 oct

Vente hebdomadaire par catalogue de:
Eaux-de-vie françaises, vins, liqueurs, sardines, groceries, drogues, &c.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
MERCREDI, le 7 octobre 1863, à 10 1/2 heures A. M, il sera vendu à l'encan, au magasin No 93, rue de la Vieille Levée, les articles suivants:
Eaux-de-vie françaises, vins rouges et blancs, en barriques et en caisses; liqueurs françaises et du pays; vin de Porto, Madère, Xérès, Malaga, en futailles et en caisses, épices, groceries, sardines, huiles, thés, cafés, sucres, conserves alimentaires, bouchons, mélasses, amandes, raisins, savons, amidon, &c, &c.
AUSSI—Une facture de drogues.
On pourra se procurer des catalogues au bureau de l'encanteur No 93, rue Vieille-Levée. 5oct

PAR E. M. JACOBS, Encanteur.
IL sera vendu mercredi, 7 octobre 1863, à midi Passage de la Bourse, entre Douane et Canal—
Une mule rouge bien domptée. La dite mule ayant été trouvée depuis le 21 août, avis en a été donné dans l'Abeille de la Nlle Orléans et n'ayant pas été réclamée elle sera vendue pour remboursement des frais.
Conditions—Comptant 5oct

Meubles!
PAR E. M. JACOBS, Encanteur.
IL sera vendu lundi 5 octobre 1863, à 10 heures du matin, à mon bureau, No 82, passage de la Bourse, entre Bienville et Conti.
Un lot de meubles meublant.
Conditions—comptant. 4 oct

BERNARD TURPIN
ENCANTEUR
ET
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
No 93, RUE VIEILLE LEVÉE,
Entre St Louis et Conti. 17 sept—30f
No 93, Vieille Levée. No 93, Vieille-Levée

Confiserie par Excellence.
LE soussigné a l'honneur d'appeler l'attention du public sur son bel assortiment de Bonbons Candis, &c., &c., manufacturés à la vapeur. Il offre les articles suivants, en gros et en détail, savoir: dragées amandes par excellence, dragées à la liqueur, abricots et noisettes à la liqueur, fondants de tous genres et de parfums, chocolat à la crème, à la gelée, à la liqueur, à la vanille, à l'amande &c., bonbons papillotes, pralines à la Maréchal, trocadéros, amandes grillées, fruits cristallisés tels que pêches, poires, coings, figues, marrons, citrons, &c., &c; candis à la crème, rose et vanille, pastilles de gomme, de guimauve, &c.
A vendre aux détaillants:
5 caisses amandes cassées 10 barils raisins de Corinthe, 50 boîtes cédrats bien frais, [illegible] livres corbeille, 300 boîtes lozenges, 250 douzaines gelées assorties, 5,000 livres pastilles de gomme dans des boîtes de 5 livres, 2,000 livres pâte de jujube, 1,000 caisses mixtes.
ERNEST TURPIN.
4oct—1m Vieille Levée entre Conti et St-Louis.

JARDINIER ET BOTANISTE.
DEMANDE DE PLACE.
UN excellent jardinier, floriste et botaniste célibataire, désire trouver une place dans une partie quelconque des Etats Unis. S'adresser, par lettre, à Joseph F. Kton, au bureau de "l'Abeille." 4 oct—2f

Avis aux contribuables de la ville.
LE bureau des surintendants d'assessement se réunira, à l'Hôtel de Ville, salle No 1, à midi, les lundis 5, 12, 19 et 26 octobre courant, et le 2 novembre prochain, pour revoir les tableaux du Bureau des Assesseurs et recevoir les réclamations des personnes qui étaient absentes de la ville et qui, en septembre dernier, époque à laquelle les tableaux d'assessement [illegible] par le Bureau des Assesseurs, pour être examinés et rectifiés.
Le soussigné se trouvera dans la susdite salle, tous les jours, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pendant trente jours, à partir du 5 courant, afin de montrer les tableaux d'assessement et recevoir les demandes qui pourraient être adressées au Bureau.
E. L. BERCIER.
Secrétaire du Bureau des Surintendants d'assessement.
Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1863.
5 octobre—1m

Avis important.
Mairie de la Nlle Orléans,
Hotel de Ville, 30 septembre 1863.
Avis est donné aux capitaines et aux pilotes de steamers, de bateaux à vapeur et de tous les bateaux et embarcations qui naviguent sur le fleuve Mississipi, dans les limites du port de la Nouvelle-Orléans, que la BOUÉE a été placée au-dessus des débris du steamer "Bio Bio", près du débarcadère des steamers, Premier District. [illegible]
E. H. DURELL,
Faisant fonction de Maire de la Nlle Orléans.
D L GIBBENS, Secrétaire.
1er oct—1m

Avis important.
MONSIEUR HENRI JOFFRET vient d'opérer en cette ville deux guérisons importantes que je suis heureux de pouvoir signaler au public.
La première de ces guérisons est celle d'une jeune personne [illegible]
LOUIS TREGRE.
Habitant de la paroisse St Jean Baptiste.
3 sept—jas 14 oct

AVIS.
ON désire, pour cause de départ, vendre à l'amiable un ameublement complet et presque neuf, consistant en meubles de salon, salle à manger, deux chambres à coucher, et cuisine. Aussi batterie de cuisine, vaisselle, porcelaine, cristaux &c &c. S'adresser rue de l'Esplanade, No 27, de midi à deux heures. 5 oct—2f

A LOUER.
Dans la rue de l'Esplanade, DEUX MAISONS admirablement situées au coin des rues Esplanade et Romay, et ayant toutes les améliorations modernes—Egalement une jolie MAISON COTTAGE dans la rue Derbigny, entre les rues St Philippe et du Maine. Ces propriétés seront louées à bon marché à de bons locataires. S'adresser à W. F. Chapman, [illegible] du Bayou No 25, entre les rues Claiborne et Derbigny, ou dans la rue Carondelet, No 60. 3 oct—6

A VENDRE.
UNE distillerie neuve qui n'a fonctionné que deux mois. Elle peut faire de 20 à 24 barils de rhum par vingt quatre heures. S'adresser à S. QUEYROUZE, No 57, rue Vieille-Levée

Champagne de la veuve Clicquot Ponsardin.
20 Caisses CHAMPAGNE de la veuve Clicquot, en grandes et demi bouteilles. A vendre par
E. CASTENDYK,
9 sep—27 rue Tchoupitoulas No 15

CHANGE SUR FRANCE,
Constamment à vendre par
J. H. KIMER & Cie, 17 Carondelet
22aout—3m

A VENDRE,
2500 sacs SEL,
40 rouleaux TOILE D'EMBALLAGE de l'Inde.
35 1/4 vin d'OPORTO, S. REIG.
68 1/4 et octaves MADÈRE, GROUSSET,
30 futailles COGNAC, Rasteau, de preuve.
66 futailles COGNAC de la célèbre marque C. C. C. EXTRA CAHUSAC.
Aug. COUTURIÉ,
Successeur de PLASSAN,
5 sep—1m Rue Vieille Levée No 42.

J. H. CARTER,
MARCHAND DE GROCERIES EN GROS ET MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
Rue Tchoupitoulas, Nos 8 et 10
rue Nlle-Levée Nos 8 et 10,
OFFRE A VENDRE LES MARCHANDISES SUIVANTES:
—En magasin et en débarquement—
PORC MESS, PIG PORK, BŒUF MESS, BŒUF FULTON MARKET, BACON BREAKFAST, BLATS OTÉS DÉSOSSÉS ET RIBBID, EPAULES, BŒUF FUMÉ, LANGUES DE BŒUF, JAMBONS RAWSON, SAINDOUX—en tierçons, barils et barillets, BEURRE—en barillets et en fréquins, FROMAGE, FARINE—Plant's, T. Harrison, Eclipse, FARINE DE MAIS, BISCUITS PILOTE, HARRICOTS BLANCS, POIS CONCASSÉS, ORGE PERLÉE, MACARONI, VERMICELLI, MAQUEREAUX, MORUE, SAUMON, HARRENGS, CAFÉ JAVA, CAFÉ RIO, CAFÉ DE LA M, CAFÉ MOKA, THE IMPERIAL, THE GUNPOWDER, THE YOUNG HYSON, ENGLISH BREAKFAST, THE OOLON, CHANDELLES, SAVONS, AMIDON, POUDRE LEVAIN, MOUTARDE, BI-CARBE DE SOUDE, SALERATUS, CRÈME DE TARTE, DINDE ROTIE, VOLAILLES ROTIES, OIES ROTIES, BŒUF ROTI, MOUTON ROTI, BŒUF A LA MODE, VIANDE DE SAUCISSE, TOMATES FRAICHES, ANANAS FRAIS, PECHES, LAIT CONDENSÉ, DE BORDEN, MAQUEREAUX FRAIS, SAUMONS FRAIS, HOMARDS FRAIS
Vins, eaux de vie, liqueurs.
TABACS—à chiquer et à fumer,
SUCRES—brut, clarifié, en morceaux et en ogs,
SIROP GOLDEN, MÉLASSE.
—Egalement, un grand stock de—
CONSERVES, GELÉES, CORNICHONS, SAUCE EPICÉES, &c, &c.
5 sept—30f

REÇU par le steamer Evening Star et à vendre au plus bas prix possible par
BROTT & DAVIS,
COIN GRAVIER ET TCHOUPITOULAS,
un magnifique assortiment de
MARCHANDISES SÈCHES
COMPRENANT DES
TISSUS du PAYS dans tous les GENRES
AUSSI:
Un choix bien assorti de BONNETERIE de la célèbre fabrique de Hechers, etc.,
AUSSI:
ETOFFES FRANCAISES, ALLEMANDES et ANGLAISES, propres au marché de la Nlle-Orléans.
21 sept

VENTES A L'ENCAN.

Grande vente, sans réserve, de marchandises sèches et de vêtements.
PAR HOFFMAN & MARKS.
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 38.
LUNDI, 5 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
Barèges anglais brodés,
Indiennes françaises pour robes 4/4,
Indiennes Dunnel, Ph. Allen et Manchester,
Cotons blancs et écrus,
Couvertures blanches et grises,
Flanelles laine de toutes couleurs,
Mousselines de laine imprimées,
Casimirs français, double largeur,
Drap noir fin,
Satinets noirs et de fantaisie,
Toiles d'Irlande de toutes qualités,
Gingas fil et coton,
Cotonnades, denims et coutil à matelas,
Devants de chemises, en toile,
300 douzaines bonneterie assortie,
200 do châles de laine,
200 lots marchandises de fantaisie, etc.,
Egalement—fil en bobine de Clark & Alexander,
—A midi au premier—
300 lots de vêtements et d'articles de lingerie, comprenant un assortiment choisi de pardessus, habits de tous les jours,
Pantalons casimir et satinet (noirs et fantaisie), chemises blanches et ginga fil pour voyages, cravates, &c.
4 oct

Marchandises avariées.
PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 38.
LUNDI, 5 du courant, à midi précis, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, les marchandises suivantes avariées sur le steamer Evening Star, lors de son dernier voyage de New York à la Nlle-Orléans—
J. L. & Co
No
110—64 pièces Indiennes Pacific, 2,742 1/2 yardes.
Pour être vendues payables en billets du Trésor.
—Egalement—
4 balles flanelles, bleue, rouge et grise et 1 caisse Jeans du Kentucky, avariés par les dernières pluies, sur la levée, et pour être vendues pour le compte de qui il appartiendra.

Vente de marchandises sèches étrangères et américaines.
PAR E. ROGER & CO,
JOSEPH HOLZ, encanteur.
Salles d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée.
MARDI, 6 OCTOBRE,
A 10 heures du matin à leurs susdites salles d'encan il sera vendu—
Indiennes, 1500 pièces indiennes françaises, anglaises et américaines,
Cotons blancs et écrus, 1200 pièces cotons blancs et écrus 4/4,
Soieries et popelines 300 pièces popelines et soieries, haute nouveauté,
Rubans et velours, 75 cartons rubans Pouit de soie riche de St Etienne—25 do rubans velours noirs,
Mousseline de laine et alpaca, 150 pièces mousseline de laine imprimée—75 do alpaca broché,
Casimirs, satin de laine et satinets, 20 pièces satin de laine français—50 do casimir français fantaisie—150 do satinets assortis,
Draps noir et fantaisie, 50 pièces draps noirs extra fins—25 do do fantaisie,
Toiles, 60 pièces toiles d'Irlande,
Mouchoirs batiste, 350 douzaines mouchoirs batiste assortis en grandeurs et qualités,
Cotonnades, Denims, Ticks & Stripes, 100 pièces cotonnade Log Cabin—50 do do Rippa, rayée—100 do Denims—150 do Hickory stripe—100 do coutil à matelas
Jupons—50 douzaines Jupons à ressorts,
Bonneterie—500 douzaines Bas français, anglais et allemands
ET
325 Lots tels que Flanelles, Linseys, Kerseys, Mérinos français, Couvertures, Corsets, Kentucky Jeans, Pique, Camlet Jeans, Damassé fil, Rideaux brodés, Serviettes, Barèges pour robes, Molleton blanc et écru, Tweeds, Broderies, Coton à coudre, Bombazine, Percales, Ouvré, Toile grise, &c &c.
Conditions à la vente 4 oct

Vente renvoyée à lundi, 5 octobre.
Beaux meubles français, en acajou pour chambres à coucher, salles à manger et salons—Vins, Fayence, Verrerie et Batterie de cuisine—à l'encan.
PAR FRANCIS FERNANDEZ.
R. GUTIERREZ, encanteur.
Salle d'encan, encoignure Chartres et St Louis.
LUNDI, prochain, 5 octobre, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'encan, sur les lieux, rue d'Orléans, No 120, près la rue St-Claude, Deuxième District—Le contenu de cette résidence comprenant de beaux meubles de chambres à coucher, de salle à manger et de salon, en acajou; tapis. Egalement, toute la faïence et la verrerie, la batterie de cuisine, les lits, matelas, traversins, les rideaux, les stores, [illegible] de cheminées, &c. &c.
—Egalement—
Toute la batterie de cuisine et un lot de vins et de liqueurs, &c.
Les installations de gaz chandeliers, globes conduits &c. et un BEAU PIANO PLEYEL en bois de rose.
On peut examiner les meubles le jour avant la vente. 1er oct

VENTES JUDICIAIRES.

M. Berwi vs K. de Bar
DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,42—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai [illegible] 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir—
Quatre terrains situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans [illegible]
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
6 oct—13,22,30oc

Geo Ingram vs R M Davis.
CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 14,844—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai le JEUDI 29 Octobre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont la description suit:
1—QUATRE TERRAINS situés au faubourg Pontchartrain et désignés par les Nos Un, Deux, Trois et Quatre sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, le [illegible] de mai 1837 et mesurant chacun, trente pieds de face à la Grande Route St Jean, trente pieds de face à la rue Florida sur cent cinquante pieds de profondeur.
2—CINQ AUTRES TERRAINS situés au même faubourg, dans l'îlot borné par les rues Florida et [illegible], les Chemins de la Crête et de Gentilly, désignés par les Nos Un, Deux, Trois, Quatre et Cinq, suivant plan de C. A. de Armas, arpenteur, le 15 de février 1851. Le No Un formant l'angle du Chemin de Gentilly et de la rue Florida. [illegible]
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant, au moment de l'adjudication.
JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.
25 sept—5,14 29 oct

Geo Ingram vs Robert M. Davis.
CINQUIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,846—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le jeudi 29 Octobre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont suit la description.
SIX TERRAINS situés dans le Deuxième District de cette ville désignés par les Nos Treize, Quatorze, Quinze, Seize, Dix-Sept et Dix-Huit, dans l'espace de terre borné des deux côtés par le Vieux Chemin à Coquilles, ou le Bayou Saint-Jean, et de l'autre côté par la rue de l'Esplanade, ayant chacun trente-deux pieds six pouces trois lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur cent quatre-vingt trois pieds de profondeur, conformément au plan dressé par C. A. de Armas, député arpenteur général, en date du 18 de mai 1839.
DEUX TERRAINS désignés par les Nos Cinq et Six, suivant plan de Gualdi, architecte, daté du 11 d'avril 1852, et ayant chacun quatre-vingt-quinze pieds six pouces, plus ou moins, de face au Bayou St-Jean, sur une profondeur irrégulière.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes, &c.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
JAS E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans
26 sep—5,14,23,29 oct

Edward Wright vs F. M. Fisk.
Le même vs le même.
SIXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Nos 10,376 et 10,380—En vertu de deux alias writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai LUNDI 12 octobre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont la description suit:
Une portion de terre de forme irrégulière, située sur le Bayou St Jean, derrière cette ville, s'élargissant dans sa profondeur et mesurant deux arpents vingt deux pieds sur ledit Bayou St Jean, sur dix arpents et quatorze brasses de profondeur, bornée par les terres de F. D'Hebécourt, Alpuente et Macarty et ayant en superficie trente quatre arpents.
Ensemble avec la maison en briques à deux étages couverte en ardoises, ayant six chambres et deux cabinets, une maison basse en bois couverte en bardeaux, cuve, &c, qui s'y trouvent.
Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de l'Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane, par acte au rapport d'Amédée Ducatel, notaire public en cette ville, en date du 18 de mars 1849.
Saisie dans les affaires ci dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
JAS E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.
9 sept—1s. 21—oct 5 12

F. MINARD,
BOTTIER DE PARIS,
Rue Royale No 16,
(Ancienne Poste),
ENTRE CANAL ET DOUANE,
18sept—1m NOUVELLE-ORLEANS

Drogues, Médecines, Teintures,
SUSACHS & OGDEN,
ENCOIGNURE ROYALE ET SAINT PHILIPPE,
Offrent un grand et complet assortiment de marchandises pour Pharmaciens, Distillateurs, Teinturiers et Peintres—
Pour Pharmacies.
Sel d'Epsom, Manne, Senna, Sulphate de Quinine et Morphine, Valerianate de Quinine, Calomel, Opium, Iodure, Sycopodium, Phosphore, Cantarides entières et en poudre, Iodure de Potasse, Blue mass, Sel de Nitre, Sel de la Rochelle, Acétate et Bi-Carbonate de Potasse, Acide Citrique, Sulfate de Zinc, Substrate de Bismuth, Carb. d'Amoniaque, &c. &c.
—Pour Teinturiers—
Bois de Campeche Fustique, Soda, Bois de Brésil, Couperose, Churcitron, Acétate de Plomb, Bichromate et Prussiate de Potasse, Alum, Sel d'Etain, Orseille, Rocou, Cachou, Safran, Amolin Violet et Rouge, Camin de Indigo, Curcuma, Indigo de Guatemala, Indigo de Manille.
Pour peintres.
Blanc de plomb de l'Union, pur; huile de lin anglaise, cuite; térébenthine verte, de Carom, bleu et jaune à l'huile, un assortiment général de couleurs sèches, brosses de toutes dimensions; vernis de copal, vernis blanc, vernis noir, Patent Drier, noir de fumée, &c.
Pour distillateurs.
Alcool, grande et petite absinthe, fenouil, mélisse, hysope, éther acétique, éther butyrique, &c.
Essences.
Absinthe, fenouil, marasquin, huile de cognac, anis, amandes, amers, bigarade, Winter green, sassafras, penny royal, canelle, ananas, pomme, fraise, groseille, banane, huile de vin, amper, citron.
Divers.
Bouchons de toutes qualités et dimensions, acides nitrique, sulfurique, muriatique.
Rum forte.
[illegible] Alemany, cardes de coton No 10, extra.
12 sep—6t

HOTEL AUGUSTE MAS
No 104 PRINCE STREET,
Entre Green & Mercer, New York.
PENSION FRANÇAISE, CAFÉ & BILLARD
M. MAS continue de tenir à la disposition de messieurs les [illegible]